

**Maître Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis  
demeurant 21 avenue du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél : 01 48 54 90 87

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 11 OCTOBRE 2022 à 13 H 30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un ensemble immobilier sis à **EPINAY-SUR-SEINE (93)**

2-4 rue Lacépède, 52 rue de Paris et 11-13-15 rue du Général Julien. Cadastéré section N numéros 190 et 193.

Et plus précisément : **2 rue Lacépède**

LOT N° 51 : Dans le bâtiment D6, escalier B, au huitième étage, première porte à droite de l'escalier,

### **UN APPARTEMENT**

comprenant selon procès-verbal de constat de description dressé le 26 janvier 2015 par Maître Pascal DUCHAUCHOY-CREUZIN, Huissier de Justice associé au BOURGET (93) : une entrée avec placards, un couloir, un séjour, quatre chambres, une cuisine, une salle de bain, un w.-c. et un **balcon**.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez – hors balcon) : **90,26 m<sup>2</sup>**. Et les 95/7.050<sup>èmes</sup> de la propriété du sol.

LOT N° 94 : Dans le bâtiment D6, escalier B, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 18 du plan du sous-sol.

Et les 2/7.050<sup>èmes</sup> de la propriété du sol

► **Les lieux seraient LOUES (à vérifier lors de la visite)**

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de la Résidence LACEPEDE, 2/4 rue Lacépède, 93800 EPINAY-SUR-SEINE**, représenté par son Syndic la S.A.S. SERGIC au capital de 24.346.456 euros, immatriculée au R.C.S. de LILLE-METROPOLE sous le numéro 428 748 909, dont le siège social est sis 6 rue Konrad Adenauer, 59290 WASQUEHAL, prise en la personne de son représentant légal. Ayant pour Avocat plaidant Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise et pour Avocat postulant Maître Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

**MISE A PRIX : 25.000 Euros** (Vingt-cinq mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'Avocat chargé de porter les enchères

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 12 août 2022. Signé : Maître Valérie GARÇON

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 15/03402.

- A **Maître Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 21 avenue du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél : 01 48 54 90 87

- A **Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 13 quai Bucherelle, 95300 PONTOISE  
Tél. : 01 30 30 50 82

**Sur les lieux pour visiter le JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 de 09 heures à 10 heures**